

# Assemblée des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction

17 novembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

Quinzième Assemblée  
Santiago, 28 novembre-1<sup>er</sup> décembre 2016  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire  
Organisation des travaux

## Programme de travail provisoire révisé

### Document soumis par le Président

#### Dimanche 27 novembre

Journée complète de visite sur le terrain pour les chefs des délégations.

#### Lundi 28 novembre

##### 10 h 00-11 h 30

1. Cérémonie d'ouverture.
2. Ouverture officielle de l'Assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Élection des Vice-Présidents de l'Assemblée et d'autres membres du Bureau.
5. Confirmation de la désignation du Secrétaire général de l'Assemblée.
6. Organisation des travaux.

##### 11 h 30-13 h 00

7. Table ronde sur la coopération internationale : Initiative mondiale pour le déminage.

##### 15 h 00-18 h 00

8. Échange de vues général<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Compte tenu du volume de travail escompté à la quinzième Assemblée des États parties, les États parties et les observateurs sont invités à se garder de faire des déclarations générales, et à donner plutôt des informations actualisées sur les activités menées au titre des éléments thématiques relevant du point 10 de l'ordre du jour. En outre, les délégations peuvent, si elles le souhaitent, présenter des exposés par écrit plutôt qu'oralement.



9. Présentation informelle des demandes soumises en application de l'article 5 et de l'analyse qui en a été faite.

## **Mardi 29 novembre**

### **10 h 00-13 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention :
  - a) Assistance aux victimes : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur l'assistance aux victimes.

### **15 h 00-18 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention (*suite*) :
  - a) Assistance aux victimes : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur l'assistance aux victimes (*suite*) ;
  - b) Nettoyage des zones minées : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur l'application de l'article 5.

## **Mercredi 30 novembre**

### **10 h 00-13 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention (*suite*) :
  - b) Nettoyage des zones minées : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur l'application de l'article 5 (*suite*).

### **15 h 00-18 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention (*suite*) :
  - c) Coopération et assistance : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur le renforcement de la coopération et de l'assistance ;
  - d) Prévention et répression des activités interdites et facilitation du respect des dispositions : conclusions et recommandations ayant trait au mandat du Comité sur le respect des obligations fondé sur la coopération.
  - e) Destruction des stocks de mines antipersonnel

## **Jeudi 1<sup>er</sup> décembre**

### **10 h 00-11 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention (*suite*) :
  - e) Destruction des stocks de mines antipersonnel ;
  - f) Universalisation de la Convention ;

### **11 h 00-12 h 00**

11. Table ronde sur la question du genre et de la lutte antimines.

**12 h 00- 13 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention (*suite*) :
- g) Transparence et échange d'informations.

**15 h 00-18 h 00**

10. Examen de l'état et du fonctionnement d'ensemble de la Convention (*suite*) :
- h) Appui à l'application :
    - i) Rapport sur les activités, le fonctionnement et le financement de l'Unité d'appui à l'application et présentation d'un plan de travail et d'un budget pour les activités de l'Unité en 2017 ;
    - ii) Autres questions relatives à l'appui à l'application.
12. Examen des demandes soumises en application de l'article 5.
13. Examen des questions que soulèvent les rapports présentés en application de l'article 7 ou qui se posent dans le contexte de ces rapports.
14. Examen des demandes soumises en application de l'article 8.
15. Dates, durée, lieu et présidence de la seizième Assemblée des États parties, et questions relatives aux préparatifs de la seizième Assemblée.
16. Questions diverses.
17. Examen et adoption du document final.
18. Clôture de la quinzième Assemblée des États parties.
-